



Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

GT PIAL / AESH du 26 janvier 2023
Des améliorations à la marge, toujours pas de statut
pour les AESH, des élèves en manque
d'accompagnement médico-social. Le PIAL, c'est
toujours non !

SUD éducation 34 a participé, le 26 janvier 2023, pour la première fois au groupe de travail académique consacré au PIAL et au travail des AESH, après ceux du 7 juin et du 23 novembre 2022.

Il réunissait des représentants des personnels (FSU, UNSA, FNECFP-FO, SNALC, SUD éducation) et de l'administration, des conseillers pédagogiques, des chefs d'établissements, des représentants de la DAFPEN. Ce groupe de travail est animé par Guillaume Laffite, conseiller technique académique école inclusive.

Ce GT, présenté comme un groupe de réflexion, s'inscrit dans un ensemble de groupes de travail et de cercles d'études autour de l'école inclusive, comme par exemple un cercle consacré aux missions de coordonnateurs de PIAL.

La réunion du 7 juin avait été l'occasion de faire un état des lieux des PIALs et les représentants des personnels avaient pu faire des remontées et exprimer des revendications. Celle du 23 novembre restituait ce bilan. Le GT du 26 janvier a été consacré à l'élaboration d'outils de communication et à l'amélioration de la formation des AESH.

Des contradictions entre annonces et moyens

Ce GT a révélé plusieurs hiatus entre intentions et mise en œuvre.

D'un côté un déploiement de moyens pour réfléchir de manière concertée à l'école inclusive. Outre les GT et cercles d'étude, il a été question de l'organisation d'un forum le 24 mars. En opposition avec la **restriction de moyens sur le terrain** que les représentants de personnels n'ont pas manqué de faire remonter et **qui tient au fondement-même du PIAL** : nombres d'élèves par AESH en augmentation, nombres d'heures d'accompagnement par élève en baisse, parfois réduit à peau de chagrin.

La réaffirmation par l'administration de l'amélioration que les PIALs auraient apportée. Là où les remontées de terrain – et SUD éducation l'a rappelé – montrent surtout des **conditions de**

travail dégradées (perte de sens du travail, adaptabilité incessante) et **des élèves en souffrance** (manque d'accompagnement médico-social).

Ce GT auquel participaient des AESH montrait que ces personnels étaient considérés désormais comme des acteurs à part entière, reconnaissance professionnelle en complète contradiction avec le fait que **le gouvernement leur refuse toujours un statut de fonctionnaire et les maintient scandaleusement dans la précarité.**

Le fait de décomposer les problèmes posés par le PIAL en plusieurs groupes de réflexion (d'un côté AESH / de l'autre coordonnateur de PIAL par exemple) ne permet pas une approche globale et dilue les revendications des personnels. Il est évident que les conditions de travail des AESH dépendent directement de la manière dont sont gérées leurs emplois du temps, le choix des élèves accompagnés et la durée d'accompagnement.

Le conseiller technique académique école inclusive a rappelé les travaux de recherche en sciences de l'éducation autour de l'inclusion qui ont fait l'objet récemment d'un séminaire. Ce séminaire a mis en avant la nécessité d'adopter du côté des enseignant.es comme des AESH des gestes de base qui répondent aux besoins de tous. Si on ne peut être que d'accord sur la notion d'accessibilité universelle, **Sud éducation a rappelé que cette accessibilité ne serait pas possible sans formation ou amélioration des conditions de travail** (classes surchargées, contraintes imposées par les programmes scolaires). Les seules formations à dimension PIAL, mises en place actuellement, ne risquent pas d'être suffisantes.

La notion de besoins particuliers développée par le Ministère, sur laquelle s'appuient ces groupes de réflexion, semble témoigner d'une volonté de s'adapter à chaque élève et de sortir les élèves en situation de handicap d'un fonctionnement ségrégatif. Mais la réalité du terrain montre que l'élève en situation de handicap semble devoir s'adapter davantage au système que l'inverse. Les AESH sont en demande, comme l'ont rappelé les organisations syndicales, de formations spécifiques (autisme, ...). Il est à noter qu'on demande de plus en plus aux AESH d'accompagner des élèves dont les besoins ne relèvent pas du champ du handicap, en contradiction avec leurs missions telles qu'elles sont définies par la loi.

Une bonne illustration des avancées et des écueils : dans un autre cercle d'étude une grille d'observation des besoins pédagogiques des élèves a été conçue, différente du GEVASCO, en lien avec des ressources disponibles sur Cap école inclusive. La nécessité d'analyser les besoins des élèves et de tous les élèves est un changement de paradigme intéressant, mais nécessite de former tous les personnels et ne peut se réduire à la recherche de ressources en ligne. Cette grille n'a d'ailleurs de valeur que consultative.

La nécessité de former les coordonnateurs de PIAL, notamment au respect du cadre de leurs missions, a été rappelé par les organisations syndicales.

Un point important que Sud éducation a tenu à souligner, c'est la **présence de plus en plus importante de situations de souffrances pour les élèves et les personnels**, qui mobilisent énormément les équipes. Il s'agit d'élèves avec des problématiques particulières pour lesquels l'école n'offre pas de fonctionnement adapté, ou/et qui ne bénéficient pas d'accompagnement médico-social. Un autre cercle d'étude, dédié aux élèves avec comportement perturbé, travaille à la mise en place d'un protocole de gestion des situations critiques. L'administration a renvoyé également vers un Vademecum "Repérer et orienter les élèves en souffrance psychique" qui existe déjà. SUD éducation a rappelé que les moyens actuels, comme les équipes mobiles, s'ils viennent en aide aux personnels, ne répondent pas du tout aux besoins de prise en charge de ces élèves et que **l'indigence des moyens en termes de SESSAD, de**

places en hôpital de jour, de professionnels... retombe sur l'école et met à mal l'inclusion. Les AESH sont en première ligne dans la gestion de ces situations.

Quelques annonces

Il y a eu très peu d'annonces lors de GT qui permettent d'espérer une amélioration notable des conditions de travail des AESH :

- Depuis la rentrée 2022, les AESH qui dépendaient du Rectorat sont gérées par la DSDEN du 66. Un seul lycée mutualisateur devrait gérer les 5 départements. À terme, les lycées mutualisateurs seraient voués à disparaître, ce qui permettrait de n'avoir plus qu'un seul type de contrat avec les mêmes droits. L'harmonisation des contrats répondrait en effet à une ancienne revendication des syndicats.
- Le 34 expérimente un statut D'AESH tuteur/trice, différente de l'AESH référent.e et non encadré par un texte juridique à l'état actuel.
- Des discussions avec l'Ars seraient en germe sur le rattachement d'instituts médico-sociaux à chaque PIAL qui viendrait en appui. Annonce déjà entendue en plusieurs instances depuis la création des PIALs sans en avoir vu pour le moment la moindre mise en place ou même expérimentation.

Quelques améliorations

3 sous-groupes ont travaillé lors de ce GT :

- à la mise en place d'un **kit d'accueil** à destination des nouveaux et nouvelles AESH, à partir notamment des remontées des organisations syndicales. Il serait complémentaire au guide AESH académique qui existe déjà et répondrait aux besoins des personnels nouvellement recrutés.
- à l'élaboration d'une **enquête** adressée aux AESH sur leurs missions. 80 questions classées selon les différents aspects de leurs missions et 6,7 questions ouvertes.
- à la **formation d'adaptation à l'emploi**. Formation rendue d'autant plus nécessaire que cette année 700 nouvelles/veaux AESH ont été recruté.es sur l'Académie. Le contenu de cette formation a souvent été dénoncé sur le terrain et par les organisations syndicales. **La nécessité d'une première journée de formation en présentiel le premier mois de la prise de poste a été actée.** Il s'agirait lors de cette première journée de répondre à toutes les questions administratives et liées aux missions que peuvent se poser les nouveaux personnels. **Les organisations syndicales ont revendiqué la mise en place d'une semaine d'observation professionnelle avant la prise de poste effective.**
Ces améliorations ne sauraient bien sûr remplacer une formation initiale, comme l'a rappelé SUD éducation.

Le dernier GT qui doit permettre de terminer l'élaboration de ces 3 modules aura lieu le 6 avril.